Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260604-DELIB2026CCAS-DE

Département du Finistère
Commune de COMMANA
Centre Communal d'Action Sociale

A Commana, le 4 juin 2026.

CONFIDENTIEL

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE COMMANA.
Délibération n° 2026 : Attribution de secours

Objet de la convocation : Réunion Commission CCAS

L'ordre du jour :

- Accueil des membres élus
- Accueil des membres nommés
- Présentation du CCAS
- Election du vice-président
- Adoption du règlement intérieur
- Champ d'action du CCAS
- Organisation et Planning de la banque alimentaire
- Aide financière
- Déménagement éventuel de locaux de la banque alimentaire
- Adhésion à l'UNCCAS
- Questions diverses.

Date de la convocation : 29 mai 2026

Personnes membres du CCAS présentes : Sabine MOUILLÉ, Cécile BOUREL, Loïc JESTIN, Jean-François PRÉ, Sabrina MORVAN, Ludovic LE BRAS, M. Kévin LOISEL, Mme Joëlle CLOAREC, Mme Brigitte LE GALL, Mme Dominique LOISEL, Mme Dominique CAMUS, Mme Jacqueline MORVAN.

Attribution d'un secours / : Dossier GUIADER

Le CDAS de Landivisiau sollicite le CCAS de Commana pour une aide de 60 € pour l'aide à des frais de réparation sur son véhicule, auprès du garage M.C Automobile.

Vote : Le CCAS à l'unanimité vote pour une aide de 40 €

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260604-DELIB2026CCAS-DE

M. Le Maire est chargé de procéder au versement de cette aide directement au garage M.C Automobile pour le dossier GUIADER ; Les crédits seront prélevés sur l'article 6713 – Secours et dots du budget général de la commune.

Pour extrait conforme au registre,
le Maire,
Philippe PLOUZANÉ.

